



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES DU 31 AOUT 2022

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Jean Pierre Héréus, Dominique Bialgues et Lydie Le Lay.

Membre excusé : Denis Le Dez.

Soutien technique : Jérémy Laot.

Réunion à la maison des sports Quimper, début 9h30

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

2° Tirages des 1^{er} et 2^{ème} tours de la coupe Gambardella Crédit Agricole

37 équipes ont été enregistrées à la ligue jusqu'au 22/08. La commission a accepté l'engagement tardif de l'As Cavale de Brest. Le SB 29 évoluant en National U19 ne participe pas aux 1ers tours de la compétition, Le district devant 11 équipes à la ligue pour le 1^{er} tour régional. Donc pour le 1^{er} tour prévu le 10/09 la commission procède au tirage de 15 matches « géographiques » en laissant 7 exempts pour le tour suivant. Le tirage est transmis à la ligue pour publication. Le 2^{ème} tour étant très rapproché, il est procédé au pré-tirage « géographique » également de ce tour.

A noter le forfait de l'As St Martin en cours d'après-midi, l'As Guilers est donc qualifiée pour le 2^{ème} tour.

3° Championnats :

La commission a accepté les engagements jusqu'à la veille de la réunion. Elle constitue les groupes en fonction à savoir :

- U14 : N1 2 groupes de 6 équipes + N2 2 groupes de 6 équipes + N3 2 groupes de 6 équipes + N4 2 groupes de 4 équipes et 2 groupes de 5 équipes soit un total de 54 équipes
- U15 : D1 1 groupe de 10 équipes + D2 2 groupes de 10 équipes + D3 3 groupes de 9 équipes et 3 groupes de 8 équipes soit un total de 81 équipes
- U16 : D1 1 groupe de 10 équipes + D2 3 groupes de 5 équipes (aller/retour) + D3 3 groupes de 6 équipes (aller/retour) soit un total de 43 équipes
- U17 : D1 1 groupe de 10 équipes + D2 2 groupes de 10 équipes + D3 3 groupes de 9 équipes soit un total de 57 équipes
- U18 : D1 1 groupe de 6 équipes (aller/retour) + D2 1 groupe de 6 équipes (aller/retour) et 1 groupe de 5 équipes (aller/retour) soit un total de 17 équipes

Les groupes sont publiés sur le site laissant aux clubs la possibilité d'ajustement jusqu'au lundi 05 septembre. La commission se réunira le mardi 06/09 afin de procéder à la numérotation.

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Pause déjeuner de 12h30 jusqu'à 14h00.

4° Calendrier :

Le calendrier est basé sur celui de la ligue. Des ajustements sont faits pour les groupes à 8 et 6 (aller/retour).

5° Coupes de district :

En U15 et U17 le nombre d'équipes est suffisant pour organiser des poules de 4 ou 3 équipes. Jean Pierre Héréus est chargé de les composer. Les autres catégories débiteront en janvier 2023 la compétition propre par élimination directe.

6° Groupements :

- 5 arrêts : GJ Pays Glazik Landrévarzec du fait du retrait des Paotred Briec ; GJ GPG Plonéis du fait du retrait de ES Plogonnec ; GJ Bodilis Haut Léon du fait de la création du FC Haut Léon Plougar ; GJ Coray Scaër et GJ Le Folgoët Ploudaniel.
- 5 modifications : GJ des Enclos Sizun du fait de la création du FC des Enclos Lampaul Guimiliau ; GJ Horn Plouéan du fait de la création du Guiclan Plouéan FC ; GJ 3 Baies Guisseny du fait du retrait des Gas de Plouider ; GJ Kersaint Abers Elorn (anciennement 4 clochers) et GJ Entr' Aré Du Plonévez du Faou (PB Spézet remplace AS Scrignac Poullaouën).
- 5 nouveaux : GJ AEG St Evarzec ; GJ Châteaulin Porzay ; GJ de l'Océan Plobannalec Tréffiagat ; GJ Arée Poher Poullaouën et GJ Scaër Guiscriff.
- 18 reconductions avec l'ancienne convention puisque la nouvelle n'a toujours pas été publiée.

Total 28 groupements (idem saison dernière)

7° Ententes :

Au jour de la réunion, 3 ententes ont été identifiées 2 en U17 et 1 en U15.

8° Vœu de l' As Plouguin :

Ci-dessous la copie du vœu :

« Le club des Gars de Saint-Majan de Plouguin souhaite vous formuler ce vœu pour les saisons à venir:

Constat:

Plusieurs clubs de zone "rurale" accompagnent la progression de leurs jeunes joueurs formés au sein de leurs écoles de foot, vers des clubs "supérieurs" dont les jeunes U14 à U18 évoluent en niveau

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

régional, et ce afin de permettre aux jeunes concernés d'avoir un environnement global en lien avec leur niveau (staff, infrastructures, homogénéité des groupes...etc...), mais également parfois, tout simplement pour que ces joueurs puissent intégrer une équipe non proposée dans leur club.

Cette "basculer" s'opère régulièrement lors du passage vers les catégories U13 à U15 pour le niveau ligue, et peut arriver sur certaines années lorsque l'effectif est insuffisant sur certaines tranches d'âge.

Cet accompagnement objectif semble évident afin que les joueurs concernés puissent exprimer tout leur potentiel, et c'est aussi le travail des clubs "d'en bas" d'alimenter les clubs "d'en haut", si tout est fait en bonne entente et intelligence entre toutes les parties concernées (les deux clubs, les parents et le joueur), tout comme trouver une solution pour son licencié quand il n'y a pas d'équipe dans sa catégorie d'âge.

Cependant, l'inverse n'est aujourd'hui ni accompagné, ni formalisé.

Nous aimerions que lorsque ces joueurs souhaitent revenir vers leur club formateur, ils ne soient pas considérés comme mutés. Il paraît en effet aberrant pour ces clubs de devoir payer une démission pour récupérer "un des leurs"...

C'est pourquoi nous proposons de créer une règle ainsi:

Tout joueur ayant effectué au moins 6 (ou 5) saisons au sein d'une école de foot, peut résigner dans son club formateur, **sans être considéré comme muté**, à tout moment jusqu'en catégorie U18, et dans la limite d'une fois à partir des U19 (afin d'éviter de soutenir les joueurs qui ont la "bougeotte").

Ce serait un juste retour de l'ascenseur vers les clubs "d'en bas", tout comme vers les clubs qui ont accompagné l'évolution de son licencié dans sa pratique du football.

Nous tenant à votre disposition pour en échanger.

Bien cordialement,

Thierry Jolivet

Président

GSM PLOUGUIN

Proposition de la commission des jeunes :

Tout joueur ayant effectué au moins 5 saisons au sein de l'école de foot de son club formateur, peut résigner une seule fois dans celui-ci, **sans être considéré comme muté**.

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Cette proposition sera discutée en bureau directeur puis en comité directeur avant formulation définitive.

Fin de réunion à 16h15.

Prochaine réunion restreinte, le 06/09 à 16h00 au district à Brest pour la numérotation.

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES